Image not found or type unknown

Indemnité frais mensuel de transport en commun

Par **Mademoiselle_agnes**, le **25/09/2013** à **20:54**

Bonjour,
Je ne sais pas exactement à quel forum je dois m'adresser, alors je vais vous exposer mon problème. je suis depuis 10 mois employé en contrat unique d'insertion (contrat aidé subventionné par l'état)par une association (20h/semaine). Lors de mon embauche mon patron m'a assuré que la participation au frais de transport en commun de 50% (dans mon cas le tram) n'étais pas prise ne charge. J'ai pensé que la loi ne s'appliquai peut-être pas à une association. Or, j'ai eu récemment confirmation que mon patron était obligé de me payé ce dédommagement. je viens d'obtenir un historique de tout mes paiements d'abonnement mensuel depuis un an, puis-je demandé les 50% dut depuis le début du contrat.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés